ADPS
formation aux métiers du sport

DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION RUGBY À XV EN 1 AN

MAJ le 04/01/2025

- Inscription avant : *le 30 Juin 2025*
- Sélection : *le 07 Juillet 2025*
- Début de formation : *le 25 Août 2025*
- Fin de formation : *le 24 Août 2026*

Le titulaire du DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif mention Rugby à XV exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique. Ce diplôme confère à son titulaire les compétences en rugby à XV pour la conception de programmes d'entraînement, la coordination de la mise en oeuvre d'un projet de structure (club, comité, ligue), la conduite d'une démarche de perfectionnement, la conduite d'actions de formation de cadres.

Il peut être également amené à exercer auprès de tous publics compétiteurs. Il agit de manière autonome en tant qu'entraîneur d'équipe 1 de Fédérale 1, Espoir, Crabos des associations supports des clubs professionnels, en tant que directeur sportif de club de Fédérale 1, 2 et 3.

Conditions d'accès

- Âge souhaité 17 ans
- Être titulaire du PSC
- Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeunes ou séniors) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive
- Passage d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum à partir de la transmission d'un dossier comprenant un descriptif et une analyse des expériences d'encadrement conduites par le candidat

Référent formation : Christophe RODIER

c.rodier@adps-formation.com

Lieu de formation : ADPS Formation
84 boulevard Leon Jouhaux 63100 Clermont-Ferrand

ADPS
formation aux métiers du sport

DEJEPS Rugby

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC 2 : Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- UC 3 : La conduite d'une démarche de perfectionnement
- UC 4 : Encadrer le Rugby à XV en toute sécurité

Conditions Financières

- Heures en OF facturées à 11,00€/heure
- Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur
- Pas de frais d'inscription

Financements

- Contrat d'apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Financement personnel
- Autres : nous contacter

ADPS Formation

Contactez nous : contact@adps-formation.com 04. 51. 11. 00. 26